



Bulletin municipal

Neuvéglise sur

Luxembourgeoise

FÉVRIER 2023



DOSSIER : DÉCHETS MÉNAGERS : DES OUTILS POUR EN ÉVITER LA PRODUCTION ET FACILITER LE TRI

LE MOT DU MAIRE

“ Mesdames, Messieurs,
C'est avec plaisir que je vous adresse au nom du Conseil municipal ce bulletin de début d'année 2023.

Pendant le second semestre 2022 de nombreux travaux d'entretien courant ont été réalisés par l'équipe technique municipale (peinture, murs de soutènement...). Un chantier de plus grande ampleur en coordination avec le Syndicat Départemental d'Electricité et le Syndicat des eaux a également débuté à Peyrelade de Sérriers pour enfouir les réseaux secs, refaire le réseau d'eau potable, puis la voirie. Le chantier de restructuration de l'école sur un seul site avance ; les enfants peuvent déjà bénéficier d'une cantine rénovée.

Le dossier de cette édition est consacré aux outils dont nous disposons pour éviter de produire des déchets qui termineraient à l'enfouissement sur le site des Cramades à Saint-Flour. En effet, la tonne de déchets enfouis (ou incinérés) coûte de plus en plus cher. Aussi, pour maîtriser au mieux la facture de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères nous devons collectivement utiliser tous les autres outils à notre disposition : le compostage chez soi ou via les composteurs de quartier, le quai de déchets verts, les déchetteries de Pierrefort et St-Flour, la benne à cartons bruns nouvellement présente sur la commune, les colonnes à verre et à vêtements... et bien entendu, les bacs jaunes pour le tri.

Les consignes de tri sont plus simples depuis le 1^{er} octobre dernier puisque tous les emballages plastiques sont désormais à mettre dans le bac jaune en sus des papiers et autres emballages. Pour vous accompagner dans ce geste utile pour notre environnement et notre portefeuille, Saint-Flour Communauté offre à chaque foyer un kit de tri composé d'un sac réutilisable et lavable et d'un magnet récapitulatif des consignes de tri. Ce kit est à retirer dans la mairie de votre choix, quelle que soit votre adresse, aux horaires d'ouverture habituels. Ensemble, adoptons les bons gestes.

Je vous souhaite une belle année 2023 !

Céline Charriaud



LES PRINCIPAUX DOSSIERS

Composition du Conseil municipal au 1^{er} janvier 2023

Maire : Charriaud Céline

Adjoints : Richard Jeanine, Maury Bernard, Domergue Maud, Dequin Pascal, Jeminet Marie-Noëlle, Gras Benoît

Conseillers municipaux avec délégation (dans l'ordre du tableau) : Panafieu Monique, Falet Nicole, Thérond Mathieu

Conseillers municipaux (dans l'ordre du tableau) : Delort Jean-Claude, Fric Max, Bachellerie Alain, Brun Rachel, Rozière Patrick, Tardieu Thierry, Fontaine Myriam, Salvagnac Catherine, Taillade Sorinak, Bertrand Robert, Alhinc Michèle, David Boudrie, Dorleans Marie-Anne

A noter que les nombres d'adjoints (de 5 à 6) et de conseillers avec délégation (de 2 à 3) ont évolué sans augmentation de l'enveloppe annuelle des indemnités des élus.

Forêt communale de Neuvéglise-sur-Truyère



En 2022 l'Office National des Forêts (ONF) gère 221 hectares de forêt propriété communale et sectionnaire. L'ONF a procédé à une étude complète de la situation forestière de 488 parcelles cadastrales communales et sectionnaires (plus de 656 hectares). En lien étroit avec les élus du conseil municipal, l'ONF en a ainsi identifié de nouvelles susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière et proposé d'en retirer d'autres. Suite à ce travail de restructuration de longue haleine, ce sont désormais plus de 314 hectares de parcelles forestières qui sont confiées à l'ONF par la commune pour une meilleure valorisation de la ressource forestière communale.



Rallumons les étoiles !

En octobre 2022, l'extinction nocturne des lampes d'éclairage public est généralisée sur l'ensemble de la commune. Elles sont désormais éteintes de 00h00 à 6h00.



Une micro-crèche municipale

Une étude portée par Saint-Flour Communauté en 2020 et 2021 a démontré que le sujet de l'accueil des jeunes enfants (0-3 ans) est préoccupant pour l'avenir, y compris sur notre secteur. En effet, le nombre de naissances reste stable, tandis que le nombre de places chez les assistantes maternelles est appelé à baisser au regard de la pyramide des âges de la profession, ses règles d'installation, et ce, malgré quelques installations bienvenues.

Pour répondre à ce besoin et développer l'attractivité de la commune, Neuvéglise-sur-Truyère va donc réaliser une micro-crèche (maximum 12 places). L'objectif est de proposer aux parents un nouveau service complémentaire à l'existant donnant ainsi le choix entre de l'accueil individuel chez les assistantes maternelles et de l'accueil collectif de plus en plus sollicité par les familles.

Le 26 septembre 2022, toutes les assistantes maternelles présentes sur la commune (qu'elles soient en activité ou non) ont été invitées à une réunion de présentation et d'échanges sur cette initiative afin de répondre à l'ensemble des questionnements légitimes qu'elles peuvent avoir.

Ce projet sera développé dans le bâtiment de l'école maternelle (l'école du bas), qui sera disponible à l'achèvement de la restructuration de l'école.

Construction d'un mur

de soutènement par les agents communaux à Oradour



Démolition de l'ancien bâtiment du SIAEP



Création d'un accès

à l'ancien presbytère de Lavastrie.



Visite du chantier

de l'école de Neuvéglise avec Madame la Sous-Préfète Aurélie Serrano le 27 octobre 2022



Différents travaux de peinture

ici le Christ du cimetière de Neuvéglise et la Vierge du Puy de Boussac.



Déchets ménagers : des outils pour en ou élimination respectueuse

La loi impose désormais que seuls les déchets qui n'ont aucune autre voie de traitement finissent dans un équipement aux Cramades est taxée de plus en plus fortement passant de 25€/tonne en 2020 à 65€/tonne en 2025 (même **limiter l'explosion de notre facture**. Moins nous aurons de déchets à collecter et à traiter et plus nous parviendrons

APPORTER LES DÉCHETS PRODUITS VERS LES BONS OUTILS devient plus que jamais un levier indispensable à la maîtrise de cette facture. Ci-dessous tous les outils à votre disposition.

Le compostage chez vous, en tas ou au moyen de composteurs

**LES BIODÉCHETS, UNE RESSOURCE !
COMPOSTONS-LES !**

JE RÉDUIS MA QUANTITÉ DE DÉCHETS.
JE FABRIQUE MON COMPOST QUI A DE LA VALEUR !

Déchets verts (azotés)

- Épluchures de fruits
- Épluchures de légumes
- Sachet de thé
- Déchets verts (en petite quantité)
- Marc de café
- Coquilles d'œuf pilées
- Fleurs fanées

Déchets bruns (carbonés)

Les interdits

- Restes de viande, poisson, plats cuisinés
- Libère de chat
- Cendres
- Sacs biodégradables et compostables
- Déchets résineux
- Graisse

Je composte pour nourrir mon jardin : c'est un amendement très riche qui favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus. Et en plus, il est gratuit !

⊕ Achetez votre composteur individuel en bois de 512 litres (27 €) au SYTEC : 04 71 60 72 64

à noter



Vous habitez en appartement ?
des composteurs collectifs sont installés dans les 4 bourgs (renseignements en mairie)

Quai de déchets verts, rue de Vareine à Neuvéglise



ou les déchetteries communautaires pour vos tontes, tailles plus volumineuses ; elles sont indispensables à l'hygiénisation des boues issues des stations d'épuration collectées et traitées par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal sur la plateforme de co-compostage des Cramades. Un service envié !

Les colonnes à verre



N'oubliez pas de porter votre verre dans les colonnes spécifiques (*localisation : demander en mairie*). Le verre est recyclable à l'infini !

Le Saviez-vous ?



la commune laisse à votre disposition du **broyat** issu de l'élagage.

éviter la production, faciliter le tri, réemploi, recyclage de la santé et de l'environnement

ment de traitement ultime (l'enfouissement aux Cramades pour notre territoire). Pour cela le coût de la tonne enfouie (trajectoire de taxe pour la tonne incinérée). **Réduire notre quantité de déchets est donc fondamental pour** nous protéger collectivement à en limiter les coûts induits.

Les Déchetteries

Déchetterie de Pierrefort

Du 01/05 au 31/10 :
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-18h Samedi : 8h-12h
Du 01/11 au 30/04 :
Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30-17h Samedi : 8h-12h
Contact : 04 71 23 23 54

Déchetterie de Saint-Flour

Du 01/05 au 31/10 : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 8h30-11h45 / 14h -18h15
Du 01/11 au 30/04 : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi: 8h30-11h45 / 14h-17h15
Contact : 04 71 60 53 76

Une benne pour les cartons bruns

rue de Vareine à Neuvéglise ou en déchetteries. Objectif : libérer de la place dans les bacs jaunes pour les autres emballages et papiers.



Merci de plier vos cartons avant de les déposer !

Info

Pourquoi trier ? en triant plus nous envoyons moins de déchets à l'enfouissement et nous les valorisons. C'est une véritable ressource pour le territoire et meilleur pour l'environnement !

Les bacs jaunes

• Trions + Simple

Depuis le 1^{er} octobre le geste de tri est simplifié. Les consignes ci-dessous.

Le TRI PLUS SIMPLE !
TOUS les EMBALLAGES et les PAPIERS dans le bac ou la colonne JAUNE !

LES PAPIERS		
Journaux, prospectus, magazines	+	Enveloppes, papiers, courriers
	+	Cahiers, annuaires, catalogues, livres
LES EMBALLAGES		
En papier et en carton Sacs, sachets	+	En métal Bidons, aérosols, conserves, barquettes
	+	En plastique Bouteilles, flacons (avec bouchons)
Boîtes, cartons	+	Canettes
	+	Boîtes, couvercles
Briques (avec bouchons)	+	Capsules à café, petits contenants, aluminium
	+	Boîtes, blisters, emballages sous vide, barquettes, pots
	+	Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique

N'oubliez pas de les compresser !

• Un kit de tri pour tous les foyers

Pour nous accompagner dans notre geste de tri quotidien, Saint-Flour communauté a décidé de fournir à tous les foyers un kit de tri composé d'un sac de tri réutilisable et lavable et un magnét récapitulant les consignes de tri à apposer sur les surfaces métalliques telle le réfrigérateur.

A disposition en mairies aux horaires d'ouverture, n'hésitez pas à venir le retirer (1 par foyer)



ÇA BOUGE !

1^{er} projet national de suivi de grossesse mobile pour les zones rurales en Auvergne

Notre commune a été sélectionnée par le Réseau de Santé en Périnatalité d'Auvergne (RSPA) afin d'accompagner les femmes enceintes des zones rurales et d'éviter des complications à cause d'un accès très distant pour le suivi de leur grossesse. Cette unité s'appuie sur un programme de recherche, promu par le CHU de Clermont-Ferrand. Une équipe de 8 sages-femmes coordinatrices proposent de réaliser directement dans le camion les 8 consultations de suivi de grossesse recommandées, en collaboration avec les professionnels du territoire. Plus de renseignement en mairie : 04 71 23 81 68



Opti Soins

Équipe médicale de proximité pour les femmes enceintes

Opti Soins, c'est un camion équipé avec les moyens logistiques et humains (sage-femme, pédiatre, infirmière) et un hôpital à côté de chez vous. Nous sommes présents dans plus de 110 communes d'Auvergne. Nous proposons :

- Consultations de suivi de grossesse et visite post natale, Echographies,
- Examens biologiques (prélèvements sanguins, analyses d'urine), Consultations de nutrition,
- Préparation à la naissance et à la parentalité,
- Soutien en cas de tabagisme, relaxation avec hypnose,
- Accompagnement et écoute sans limite de temps...

Pour savoir si votre commune est concernée et prendre rendez-vous, c'est ici :

Facebook : optisoins.grossesse / Instagram : @optisoins_rspa
Mail : optisoins@chu-clermontferrand.fr
Tél : 04.75.75.01.97 ou 02.88.94.82.85

Les Restos du Coeur du Cantal



DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, AIDE A LA PERSONNE
ACCES A LA JUSTICE, DEPARTS EN VACANCES, MICRO-CREDIT...

à NEUVEGLISE SUR TRUYERE
Inscription et Distribution Salle de la FRATERNITE

Inscriptions le Mardi 08/11/2022 de 14 h à 15 h 30

Dates des distributions de 14 h à 15 h 30 : les jeudi

24/11/2022, 08/12, 22/12, 05/01/2023, 19/01, 02/02, 16/02, 02/03

N° du centre de distribution des Restos du Coeur de St-Flour : 04 71 50 99 87
(de 14 h à 16 h Lundi, Mercredi ; de 9 h à 11h Mardi, Jeudi)

Siège départemental - 8 Rue du Prince 15000 Aurillac - 04 71 48 85 64 les mardis et jeudis matin Site : <https://ad15.restosducoeur.org>



2 665€ ont été collectés cette année par le Téléthon. Une randonnée, un concours de belote et des boîtes disposées chez les commerçants ont permis d'accroître les dons ! Bravo à tous les bénévoles.

La Poste à Neuveglise-sur-Truyere



LA POSTE

• **Le bureau de poste de Neuveglise**, 1 Place Albert, avec services courrier/colis, services bancaires et autres...

Contact : 04 71 20 37 83

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h45 et de 14h à 15h30, samedi de 8h30 à 11h.

et son **Distributeur Automatique de Billets (DAB) accessible 24h/24h**



• NOUVEAUX ! Un point relais à Oradour

Demandé de longue date par le Conseil municipal, le point relais de La Poste est enfin attribué sur Oradour ! Il vient renforcer l'activité du Relais de l'Epie. En plus de la restauration, il est désormais possible d'y avoir des timbres, enveloppes, colis, faire affranchir, enregistrer lettres et chronopost, retirer des espèces...

Contact : 04 71 23 82 32

Horaires d'ouverture : Lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 19h, mardi et mercredi de 9h à 14h.

Des nouvelles entreprises

• Event DJ



• SARL Méca Pulles



SARL MECA PULLES
2 rue de la carrière CORDESSE
15260 NEUVEGLISE SUR TRUYERE
Benoît PULLES
Réparation automobile
meca.pulles@gmail.com
0647480629

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h30
Samedi de 9h00 à 12h30

www.garage-premier.fr



LE COIN DES HABITANTS

Mairies

Contact

Tél. 04 71 23 81 68
contact@neuveglisesurtruyere.fr

Horaires

- **Mairie déléguée de Neuvéglise**
1 place Albert
Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Mardi et jeudi de 8h30 à 12h
- **Mairie déléguée de Lavastrie**
2 rue du Lac
Mardi et samedi de 13h30 à 17h
- **Mairie déléguée d'Oradour**
Place du Méze
Lundi et jeudi de 8h30 à 12h
Mardi de 13h30 à 17h
- **Mairie déléguée de Sérriers**
1 rue du Juroi
Jeudi de 9h à 12h
Samedi de 9h30 à 12h

Carte d'identité sécurisée et passeport



La demande des titres sécurisés se fait **uniquement sur rendez-vous** au 04 71 60 61 20

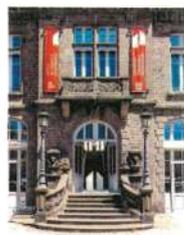
Mairie de Saint-Flour - 1 place d'armes
Horaires

Les lundis : de 13h à 17h - mardis et mercredis : de 8h à 11h et de 13h30 à 17h - jeudis : de 7h30 à 17h - vendredis : de 8h à 11h30

www.defense.gouv.fr/jdc

Au 17 bis place d'Armes à Saint-Flour

vosre centre de ressources Habitat & Patrimoine



MAISON DE L'HABITAT & DU PATRIMOINE
Saint-Flour Communauté

Votre centre de ressources
URBANISME, HABITAT, PATRIMOINE

SERVICES ET PERMANENCES GRATUITS
JANVIER 2023
URBANISME



SERVICE APPLICATION DU DROIT DES SOLS
Il instruit votre permis de construire, déclaration préalable.
Du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-17h
Bureau permanent de l'urbanisme
Sur RDV : 04.71.60.71.55



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
Il vous conseille pour élaborer votre projet de construction neuve, d'extension ou de rénovation.
Vendredis 6 et 27 janvier 2023
9h-12h
Salle des permanences
Sur RDV : 04.71.60.71.55



ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE
Il veille au respect de la qualité architecturale des bâtiments aux abords des monuments historiques.
Jeudi 26 janvier 2023
14h-17h30
Salle des permanences
Sur RDV : 04.71.60.71.55

Maison de l'habitat et du patrimoine
17 bis, Place d'Armes - 15000 Saint-Flour

HABITAT



OCTEHA
Le prestataire de Saint-Flour Communauté vous accompagne dans vos demandes de subventions pour améliorer votre habitat.
Du lundi au vendredi
8h30-12h / 13h30-17h
Bureau permanent d'Océteha
Sur RDV : 04.71.46.62.12



CANTAL RÉNOV'ÉNERGIE
Un service départemental pour vous informer sur la performance énergétique de votre logement.
Lundis 9 et 16 janvier 2023 :
9h-12h / 14h-17h
Mardis 24 et 31 janvier 2023 :
9h-12h
Salle des permanences
Sur RDV : 04.71.46.49.00



BRICOBUS SOLIDAIRE
Un véhicule itinérant animé par un professionnel formé à l'auto-réhabilitation accompagnée.
Pas de permanence en janvier.
Pour prendre rendez-vous :
06.85.47.08.07

PATRIMOINE



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ
Découvrez l'exposition « Territoire et architecture », sa maquette en relief animée, sa matériauthèque et son centre de ressources !
Toute l'année : visites sur RDV pour les groupes scolaires, professionnels, associations...
De mi-juin à mi-septembre : en visites guidées et visites libres.
Renseignements et inscriptions : 08.02.01.32.79

Etat civil 2022

• **10 Naissances d'enregistrées**
1 à Lavastrie
Marceau CARRÉ

7 à Neuvéglise
Elio DUPIN
Sorenn PARRINI
Ambre BADUEL
Nathael PODEVIGNE
Leslie LOUBAT
Emmie TARDIEU
Timéo BIGOT-NIQUEUX

2 à Sérriers
Gabin DUBUET
Hortence FAGEON
Bienvenue aux enfants et Félicitations parents !

• **5 Mariages célébrés et 4 Pacs**
Mariages : 1 à Oradour
4 à Neuvéglise

Pacs : 4 à Neuvéglise
Félicitations aux jeunes mariés !

• **25 Décès déplorés**
3 à Lavastrie
16 à Neuvéglise
4 à Oradour
2 à Sérriers

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffage central avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brûleur, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr